

Formation AIPR - Opérateur

(Autorisations d'Interventions à Proximité des Réseaux)



Durée et modalités

- Formation initiale / recyclage : 1 jour (07 heures)



Public & Prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes effectuant des travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés (conducteur d'engin, opérateur dans le cadre de travaux urgents)

- Avoir 18 ans minimum
- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail
- Lire et comprendre le français (examen final sous format QCM en ligne)



Objectifs

- Identifier la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Identifier les spécificités des réseaux aéro - souterrains dans le cadre de son activité d'opérateur
- Se préparer et passer l'examen AIPR



Contenu

- Contenu théorique

Identifier l'environnement d'un chantier

- Les différents types de réseaux, savoir les reconnaître (réseaux sensibles, règles de pose, grillages, avertisseurs...)
- Techniques de travail (techniques à ciel ouvert, techniques sans tranchée, techniques douces de découverte du réseau)
- Outils de la prévention des accidents : Protections collectives et protections individuelles

Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux

- Marquage-piquetage
- Investigations complémentaires : principes, méthodes non intrusives
- Techniques de travail (guide technique) : Imprécision de positionnement, imprécision des techniques, adéquation des matériels
- Mesures de prévention : Être acteur de la prévention, règle des 4A, constat contradictoire d'arrêt ou de sursis, constat contradictoire de dommage

Se préparer et réaliser le QCM

- Passage de l'examen blanc (QCM) et correction commune
- Passage de l'examen (QCM) pour l'obtention de l'attestation de compétence



Évaluation & Acquis

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen final sous forme de QCM en ligne
- A l'issue de la formation, le candidat recevra une attestation de formation (valable 5 ans)